

TRANSPORT ET RAMASSAGE DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES

Rédacteur : F.Bolos

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure définit les principes de transport et de ramassage des échantillons. Elle s'applique à tous les échantillons traités par le laboratoire.

2 DEFINITIONS

Tournée :

Circuit réalisé par un coursier ou un sous traitant auprès de certains correspondants afin d'assurer une liaison (ramassage et/ou un envoi) quotidienne (sauf Dimanches et fériés) avec le laboratoire. Le circuit est prédéfini permettant un passage à horaire à peu près fixe chez chaque correspondant. Le passage chez quelques correspondants peut être optionnel et n'être déclenché que sur appel.

Correspondants : il peut s'agir de médecins, d'infirmières, d'un établissement de soin (maison de retraite, clinique) ou d'une pharmacie pouvant représenter un point de relais entre le laboratoire et les destinataires.

3 DOCUMENTS DE REFERENCES

- *Influence de la température et du délai avant centrifugation sur la stabilité de 28 paramètres de détermination courante en biochimie ABC*.Vol63, n°1, 93-100, Janvier-Février 2005
- *Conservation des échantillons biologiques avant et après centrifugation : effet de la nature des tubes, de la température et du délai avant analyses* Feuilles de Biologie vol LIII n° 308-sept 2012
- *Stability of heparin blood samples during transport based on defined pre-analytical goals* Clin Chem Lab Med 2008 ;46(2) :225-234
- WHO/DIL/LAB/99.1 Rev.2
- Norme NF EN ISO 15189

(...)

4 DESCRIPTION DE LA PROCEDURE

4.1 Transport des échantillons primaires

Le transport est organisé de façon à respecter les délais pré-analytiques définis dans la PG *Réception et traitement des échantillons*.

4.1.1 Responsabilités

- Prélèvement amené directement au laboratoire: le transport des échantillons est sous la responsabilité du préleveur jusqu'à l'arrivée au laboratoire.
- Prélèvement acheminé au laboratoire par nos coursiers : le transport des échantillons est sous la responsabilité du coursier jusqu'à l'arrivée au laboratoire.
- Les prélèvements acheminés par un sous traitant sont sous la responsabilité de celui-ci jusqu'au laboratoire (contractualisé).

- A l'arrivée au Laboratoire, la manipulation et la conservation des échantillons sont sous la responsabilité du **personnel habilité du Laboratoire**.

4.1.2 Origines et acheminement

4.1.2.1 Echantillons prélevés au laboratoire

Le transport des échantillons de la salle de prélèvement à la technique est assuré par les préleveurs, le plus rapidement possible vers la paillasse de tri.

4.1.2.2 Echantillons prélevés en clinique par un préleveur du laboratoire

Le transport, à l'aide de sacoches spécifiques, est assuré par les préleveurs, le plus rapidement possible vers le laboratoire.

4.1.2.3 Echantillons prélevés à l'extérieur du laboratoire par un préleveur du laboratoire et acheminés directement au laboratoire

Les prélèvements sont acheminés au laboratoire par le préleveur à l'aide de sacoches spécifiques qui protègent les tubes des chocs et de la lumière et contenant chacune un dispositif absorbant.

4.1.2.4 Echantillons prélevés à l'extérieur du laboratoire par des tiers et acheminés directement au laboratoire

Les prélèvements effectués à l'extérieur du laboratoire sont acheminés au laboratoire par le préleveur à l'aide de boîtes de prélèvement en plastique (une boîte par patient), protégeant les tubes des chocs et de la lumière et contenant chacune un dispositif absorbant. Ces boîtes fournies et préparées par le laboratoire sont identifiées au nom du laboratoire et au nom du préleveur, **groupe infirmier ou groupe médical**.

Pour le site 4 l'identification au nom du préleveur se fait lors du prélèvement par les étiquettes spécifiques. Pour le site 5, le préleveur est identifié par le coursier qui récupère la boîte.

Afin de respecter la règle du triple emballage et d'optimiser la conservation des échantillons, des sacoches souples isothermes portant les logos « Echantillon de diagnostic » et le logo UN 3373 ont été fournies aux différents préleveurs ainsi que des packs réfrigérants.

4.1.2.5 Echantillons de la tournée

Les prélèvements des tournées seront pris en charge par les coursiers du laboratoire (Aude et Pamiers) ou par un sous traitant transport des échantillons biologiques (Foix).

- Principe :

Chez chaque correspondant sont définis deux points distincts :

- ✓ l'un de ramassage (défini en accord avec le correspondant par le Laboratoire de façon à ce que ce point soit adapté au stockage des échantillons)

✓ et l'autre de dépôt du matériel et des résultats (respect de la confidentialité vérifié).

- Ce qui est acheminé vers les correspondants :

Le coursier achemine les résultats d'analyses auprès des correspondants concernés de la tournée.

Il assure aussi l'approvisionnement en boîtes de prélèvement sanguins et en matériels pour les prélèvements bactériologiques.

- Ce qui est ramené au laboratoire :

Les échantillons biologiques identifiés à l'entête du laboratoire ou notés comme destinés à Biod'Oc.

Les documents ou objets destinés au laboratoire.

- Conditions de transport des échantillons :

- Les prélèvements seront acheminés au laboratoire à l'aide de boîtes de prélèvement en plastique (une boîte par patient), protégeant les tubes des chocs et de la lumière et contenant chacune un dispositif absorbant. Ces boîtes fournies et préparées par le laboratoire sont identifiées au nom du laboratoire et au nom du correspondant pour tous les sites sauf Biod'Oc Foix.

Les boîtes sont ensuite placées dans des contenants isothermes portant les logo

« Echantillon de diagnostic » et le logo UN 3373.

Les documents acheminés sont placés dans une pochette spécifique à chaque tournée et ne sont jamais en contact avec les prélèvements.

Les échantillons de microbiologie sont transportés dans un emballage secondaire rigide, puis dans une sacoche de transport spécifique à ce type de prélèvement.

- Les prélèvements sont acheminés à température ambiante. Pour les périodes plus chaudes, des bacs réfrigérants sont installés dans les caisses de transport et les véhicules seront climatisés afin d'avoir une température de transport comprise entre 10 et 25°C.

- Les températures de transport sont enregistrées pour chaque tournée par des dispositifs de relevé de température autonome. La temporisation d'enregistrement des températures est de 30 minutes.

- A l'arrivée de sa tournée, chaque coursier ou le sous traitant (Foix) "décharge" les enregistrements sur le logiciel de surveillance de température et vérifie que les conditions de transport entre 10 et 25°C ont bien été respectées. Si ces conditions ne sont pas vérifiées, il est obligatoire d'informer un biologiste qui prendra les dispositions nécessaires. Il est toutefois toléré que 2 relevés consécutifs puissent avoir une température comprise entre 6 et 10°C ou 25 et 27°C.

Après avoir "déchargé" les enregistrements, le coursier ou le sous traitant (Foix) paraphe et mentionne éventuellement toute anomalie sur le DE *Anomalie températures Tomkeys*.

- Consignes :

- Le coursier est tenu de respecter le circuit tel que prédéfini sauf évènement particulier à signaler sur le DE *Ramassage des prélèvements* ou *Ramassage prélèvements Médibio ou Tournées Lézignan*.

- Les échantillons biologiques destinés aux autres laboratoires ne seront pas collectés sauf si cela est demandé expressément par le correspondant.

La secrétaire de l'accueil note les demandes particulières sur le DE *Ramassage des prélèvements (sites 3 et 6) ou Ramassage prélèvements Médibio (site 5) sur un cahier (site8)* et le remet au coursier avant son départ. Sur ce document sont notés:

- l'heure de départ du laboratoire
- le nombre et la nature (sang ou prélèvement bactériologie) des échantillons biologiques recueillis chez chaque correspondant
- toute anomalie, consigne, ou changement particuliers relatifs ou non à un destinataire ou à un correspondant. Ces cas doivent être signalés à un biologiste dès l'arrivée au laboratoire.
- l'heure de passage chez chaque correspondant
- l'heure d'arrivée au laboratoire en fin de tournée
- Les paraphes du coursier ayant réalisé la tournée

Pour BIOD'OC Foix les heures de départs, de passage aux différents points de collecte et l'heure d'arrivée au laboratoire sont définies dans l'annexe du contrat ; tout retard sera signalé au laboratoire (période hivernale notamment). Le sous traitant colle l'étiquette de traçabilité de collecte des échantillons sur son cahier (cf. *MT Gestion des prélèvements BID'OC Ariège*). A l'arrivée au laboratoire la secrétaire signale toute anomalie et le sous traitant signe le DE *Anomalie températures Tomkeys*.

- Problèmes :

- En cas d'immobilisation du véhicule ou de retard en cours de tournée: le coursier avertit immédiatement un biologiste pour organiser la fin de la tournée.

- En cas d'interruption prévisible des voies d'accès de la tournée (intempéries, neige, événement sportif bloquant les routes...), le biologiste organise le nouveau parcours de la tournée et avertit les différents correspondants que la collecte des échantillons sera différée ou non assurée le jour concerné.

4.2 Transport des échantillons entre les sites du laboratoire

Les prélèvements sont acheminés au site exécutant par le coursier en respectant la règle du triple emballage : les échantillons sont déposés sur un portoir placé dans une boîte avec des dispositifs absorbants, puis dans une sacoche souple isotherme portant les logo « Echantillon de diagnostic » et le logo UN 3373. Les documents accompagnant les prélèvements sont transportés dans une pochette et ne doivent en aucun cas être en contact avec les prélèvements

Cas particulier de la microbiologie:

Les échantillons primaires sont transportés dans un emballage secondaire rigide, puis dans une sacoche de transport spécifique à ces prélèvements et identifiée.

Cas particulier : Transport inter sites

Comme pour les tournées, les températures de transport sont enregistrées par des dispositifs spécifiques.